

Affaire suivie par :
 Nathalie DUFRENOY
 Tel : 02 38 77 31 37

Destinataires

 MONSIEUR LE PRESIDENT - S.I.A.E.P. NEUVY-GUILLY
 MADAME LE MAIRE - MAIRIE DE GUILLY

Prélèvement d'eau destinée à la consommation humaine, sur l'unité de gestion de :

SIAEP NEUVY-GUILLY

Prélèvement	00092030	Commune	GUILLY
Unité de gestion	0196 SIAEP NEUVY-GUILLY	Prélevé le :	jeudi 15 mai 2014 à 11h23
Installation	UDI 000612 SYND. NEUVY EN SULLIAS	par :	CARSO-EV
Point de surveillance	S 0000001421 BOURG	Type visite :	D1
Localisation exacte	CANTINE SCOLAIRE	Motif :	CONTROLE SANITAIRE PREVU PAR L'A.P.

Mesures de terrain

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
Température de l'eau	14,0 °C				25,00

Analyses laboratoire

 Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901
 Type de l'analyse : D1 Code SISE de l'analyse : 00100885 Référence laboratoire : LSE1405-15839

CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES

Aspect (qualitatif)	0	qualit.				
Coloration	<5	mg/L Pt				15,00
Coloration après filtration simple	<5	mg/L Pt				15,00
Couleur (qualitatif)	0	qualit.				
Odeur (qualitatif)	0	qualit.				
Saveur (qualitatif)	0	qualit.				
Turbidité néphélobimétrique NFU	0,40	NFU				2,00

PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES

Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	200	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	72	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/100mL				0
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/100mL		0		
Escherichia coli /100ml -MF	<1	n/100mL		0		

EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE

pH	8,00	unité pH			6,50	9,00
----	------	----------	--	--	------	------

MINERALISATION

Conductivité à 25°C	259	µS/cm			200,00	1100,00
---------------------	-----	-------	--	--	--------	---------

PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES

Ammonium (en NH4)	<0,05	mg/L				0,10
-------------------	-------	------	--	--	--	------

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00092030)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés. A noter, la présence inhabituelle de nombreuses bactéries aérobies revivifiables, qui nécessite des purges sur ce point du réseau.

Signé à Orléans le 1 juillet 2014

 P/ le délégué territorial
 L'ingénieur d'études sanitaires

Vincent MICHEL